

Amicale des Sapeurs-Pompiers d'ESPRELS (70110)

Fiche d'inscription 2023

A remplir par tous les participants et à retourner

EXCLUSIVEMENT aux 2 adresses ci-dessous **avant le 2/09/2023** délai de rigueur :

Mairie d'ESPRELS - 70110 ESPRELS

Ou Caserne des Pompiers - 41 rue de la gare, 70110 ESPRELS

NOM PRENOM

Né(e) le à

Demeurant à :

N° de téléphone :

NON – PROFESSIONNELS

Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire) **OBLIGATOIRE**

- Nature et n° :
- Indication de l'autorité qui l'a délivrée
- Propriétaire du véhicule + immatriculation

PROFESSIONNELS OU COMMERCANTS :

Être titulaire d'un récépissé d'objets immobiliers.

Carte Professionnelle non sédentaire

N° du registre de commerce

De

Gens du voyage : n° du registre + livret A ou B

OBLIGATOIRE : Pour tous, le type de marchandises mise en vente

.....

.....

Le nombre d'emplacements pour professionnels et commerçants est limité.

NOMBRE DE METRES : par multiple de 5 ml (minimum 5 ml)

5ml = 10€ - 10ml = 20€ - 15ml = 30€ etc ...

Aucune réservation ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée du règlement :

Chèque bancaire libellé à l'ordre de « Amicale des Sapeurs-Pompiers d'ESPRELS ».

Horaire limite d'arrivée pour l'installation : 8h30

IMPERATIF : DECLARATION SUR L'HONNEUR (non professionnels)

- 1- Que je ne suis pas commerçant,
- 2- Que je ne vends que des objets personnels et usagés 2 fois par an au plus,
- 3- Date et lieu de la dernière participation à une brocante

Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre.

Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation applicable et des risques désignés en cas de fausse déclaration.

Fait à

Le

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé »)

Chaque exposant devra laisser son emplacement libre de tout objet.